

BULLETIN MUNICIPAL FORMIGUERES - VILLENEUVE

N° 10

2017



Le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil de Régie vous présentent leurs meilleurs Vœux pour 2018 et seront heureux de vous accueillir autour d'un apéritif, **Salle des Associations**, pour la présentation des Vœux le

JEUDI 25 JANVIER 2018 à 18h00

Mairie de Formiguères – Villeneuve - 04.68.04.41.73 - www.formigueres.fr





Le Mot du Maire

Chères amies et chers amis de Formiguères Villeneuve

« **Tous les hommes font la même erreur, de s'imaginer que bonheur veut dire que tous les vœux se réalisent** » disait l'écrivain russe **Léon Tolstoï**. Il y a dans cette phrase une grande part de vérité et de sagesse, mais je voudrais à l'aube de cette année 2018 souhaiter qu'une grande partie de vos vœux puissent se réaliser, et en particulier ce vœu de bonne santé, qui s'il nous fait sourire lorsque nous le formulons est indispensable pour que tous les autres vœux aient un véritable sens.

Malgré certains frémissements, la situation économique de notre pays est toujours en délicatesse, et nos dirigeants entendent redresser celle-ci en contraignant de plus en plus, entre autre, les collectivités locales : baisse des dotations globales de fonctionnement, augmentation du fonds de péréquation intercommunale, baisse des dotations d'équipement aux territoires ruraux, suppression de taxes d'habitation (nous nous en réjouissons en tant que contribuables) obérant fortement les budgets municipaux, et n'offrant que beaucoup d'incertitude et de questionnement sur le devenir de nos communes.

2018 sera sans aucun doute une année charnière pour les communes car nous espérons pour le moins une lisibilité si dure soit elle vers l'avenir.

C'est pour cela que 2017 a été un temps calme sur notre commune au niveau des investissements, les travaux programmés sur la façade et le chevet de notre église n'ont pu être réalisés suite à des retards techniques et dans l'attente des financements nécessaires, mais ils débiteront dès le mois d'avril. Nous avons maintenu notre effort annuel d'entretien sur la route des pistes et la plupart des réalisations ont été faites en interne avec le personnel communal, que je tiens ici à féliciter pour son engagement dans tous les corps de métiers que nous leurs demandons de maîtriser. Ainsi ont été réalisés entre autres la voirie et le pluvial du cami de la moulina, le renouvellement des canalisations du chemin du Soula, la rénovation d'appartements à la gendarmerie, et les travaux requalification du restaurant de la Calmazeille.

Pour 2018 nous souhaitons pouvoir mettre en place quelques petits programmes, trottoir à la Tapenade, réhabilitation d'un court de tennis, poursuite de l'étude du pont sur la Lladure au parking du Rantado. Sur la station de ski le lancement d'une étude UTN est d'ores et déjà programmée afin d'anticiper la restructuration nécessaire de notre outil économique pour le projeter dans les 30 ans qui viennent.

Nous avançons sur le chemin de l'avenir avec prudence et circonspection, mais volontaires.

A toutes et à tous bonne et heureuse année 2018

Philippe LOOS

ECHOS DE LA RÉGIE ET D'AILLEURS...

L'année 2017 a été marquée par un démarrage de la saison très tardif, après le 15 janvier. Noël 2016 n'était pas un Noël Blanc... Pour autant, grâce à une gestion rigoureuse et concertée, l'année a été bouclée dans les cadres définis par les budgets votés au mois de mars dernier. Heureusement, les années se suivent et ne se ressemblent pas et la saison 2017/2018 s'annonce bien, la neige et les clients sont là et la reprise du restaurant est une vraie réussite aussi bien qualitative que conviviale. Merci à tous ceux qui s'investissent aussi pleinement, pour que nos clients y trouvent ce qu'ils sont venus chercher : la qualité, le service, le sourire, en un mot le plaisir.



Je souhaite avoir un mot et une pensée pour notre cher ami qui nous a quitté, Bernard Castille, et pour notre très cher Bernard Vergès qui fait preuve d'un courage exemplaire.

L'année 2017 et celle à venir 2018 sont très importantes pour notre village et notre station. Le Maelström administratif et législatif bat son plein de réformes aussi néfastes les unes que les autres pour les communes. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) élaboré en ce moment ne promet rien de bon. Le transfert de la compétence «Tourisme » est obligatoire aux Communautés de Communes. On parle de transférer la compétence « eau » en 2020. Les contraintes diverses et variées rendent l'avenir incertain.

Et pourtant, la station de ski poursuit son chemin et envisage l'avenir avec optimisme et sérénité. Un appel à candidature pour conduire une procédure

d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) est lancé afin de nous aider à imaginer, construire et promouvoir la station pour les 20 ans qui viennent. L'enjeu est simplement la survie du village tel que nous le connaissons et aimons. Il faudra de l'obstination et de la détermination et de la volonté commune pour mener ce projet, que nous vous avons présenté dans ses grandes lignes, et il faudra « tenir » comme disent les militaires. Les obstacles ne manqueront pas de surgir et le village saura les affronter, uni et volontaire, pour pérenniser l'outil que nos anciens nous ont laissés il y a 45 ans maintenant.

Le conseil de Régie sait pouvoir compter sur l'engagement de chacun, le professionnalisme de nos personnels et la détermination de vos élus, présents sur tous les fronts, COM-COM , Parc et au tout nouveau Parlement de la Montagne qui s'installe à Toulouse en ce mois de Janvier.

Le Conseil de Régie vous présente à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Pour Info : Composition du Conseil de Régie

M P Loos , Maire

M D Gomes, Adjoint

M M Brillard, Adjoint

Mme F Doumergue, Conseillère Municipale

M P Miran, conseiller Municipal,

M F Bataille, Cne des Pompiers, hébergeur

M J Picheyre, hébergeur

M P Petitqueux, directeur ESF

M JP Kerivel, accompagnateur et moniteur de Ski



UN PETIT MOT SUR LA FISCALITÉ

Vous avez tous bien remarqué que les impôts locaux avaient augmentés. Cette augmentation mérite quelques explications, notre équipe s'étant engagée à ne pas augmenter la pression fiscale locale.

Mais voilà, les circonstances évoluent parfois plus rapidement que prévues et pas toujours dans le sens que nous souhaiterions.

Ainsi, mais cela nous l'avions fortement souhaité, la prise de compétence de la petite enfance et du scolaire par la communauté de communes a entraîné un changement de modalité et de calcul des participations aux frais de fonctionnement et d'investissements des crèches, écoles et centres de loisir. Autrefois calculés sur des critères quantitatifs (population INSEE, nombre d'enfants), le mode de calcul et de prélèvement s'est basé plus équitablement sur la fiscalité générale de la communauté de communes laquelle a augmenté le taux de taxe d'habitation de 4.55% et celui de la

taxe foncière de 0.41%.

Le conseil municipal a, compte tenu des difficultés générales rencontrées par les communes dans leurs nouveaux financements, décidé de baisser le plus possible les taux de la part communale pour atténuer cette hausse : c'est ainsi que nous avons abaissé le taux de la TH de 14.88% à 13 %, totalement compensé la hausse de la taxe foncière de 20.15% à 19.74%, et ramené le taux du foncier non bâti de 45.86% à 40.07%. La compensation n'est pas totale, mais nous avons fait le maximum.

Nous espérons que demain l'intégration du Sirom de Font-Romeu dans la collecte des ordures ménagères compétence de la Communauté des Communes permettra une baisse substantielle de la taxe sur les OM, ce qui lisserait les récentes hausses (la taxe sur les OM a déjà baissé en 2014 passant de 10.6% à 9.3%)

LA STATION D'ÉPURATION DU SIVU FORMIGUÈRES LES ANGLES ET LE BARRAGE DE PUYVALADOR.

Tous les ans se tient une réunion du Comité de Suivi du fonctionnement de notre station d'épuration, Comité de Suivi dont font partie diverses associations et administrations qualifiées pour suivre la qualité du fonctionnement de l'usine de traitement des eaux usées.



La gestion est confiée à la compagnie Suez, partenaire compétent dans toutes les qualifications professionnelles requises pour faire fonctionner un tel outil : mécanique, chimie, électronique, électrique etc....

Lors de la dernière réunion l'ensemble des participants s'est accordé à dire que compte tenu de la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel, la problématique de la pollution des eaux du lac de Puyvalador n'était pas liée au fonctionnement de notre station d'épuration, contrairement à ce que l'on peut entendre ou lire de la part de personnes mal informées.

AU FIL DE L'EAU

Régulièrement les services de l'agence régionale de santé (ARS) procède à des contrôles sur la qualité des eaux que nous distribuons sur l'ensemble de la commune.

Les eaux de l'ensemble du plateau du Capcir ont la particularité d'être trop faiblement minéralisées, elles sont trop pures et donc agressives.

Les rapports d'analyses produits jusqu'à l'automne 2017 parlaient de non-conformité aux références de qualité : notre eau à un coefficient de conductivité de 57.8 $\mu\text{S}/\text{cm}$ alors que la référence est située entre 200 et 1100 $\mu\text{S}/\text{cm}$.

L'eau était cependant toujours conforme aux limites de qualité.

Aujourd'hui les rapports d'analyses dans leur conclusion énoncent que l'eau est non conforme aux exigences de qualité : ce changement d'expression peut laisser penser que l'eau est impropre à la consommation, ce qui n'est pas le cas.

Pour résumer notre eau est tout à fait conforme pour la consommation mais son agressivité corrosive fait préconiser de laisser couler la première eau pour l'utiliser à des fins alimentaires.

STATIONNEMENT, DENEIGEMENT, POUBELLES

Quel rapport me direz-vous entre ces trois mots ?

Fort simple : lorsque les véhicules sont stationnés de façon anarchique le long des voies communales, sans aucune attention à la gêne qu'ils peuvent engendrer, les conséquences sont multiples : les services communaux de déneigement ne peuvent pas assurer leur tâche de façon efficace, parfois même pas du tout, en conséquence les autres véhicules ont des difficultés à circuler, provoquant le mécontentement de chacun, parfois ces véhicules sont endommagés, et ce n'est, bien sûr, pas de leur faute.....

De même un véhicule garé aux abords des containers poubelles, en vis-à-vis, va empêcher la

collecte des ordures: conséquence, les containers débordent au détriment de la propreté et salubrité de notre village.

Sur la place est instaurée une zone de stationnement à durée limitée, il existe de-ci de-là des emplacements ou le stationnement est interdit (panneaux), de grâce, respectons la signalétique.

Combattons ensemble ces incivilités, car nous le savons tous, notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.

SERVICES TECHNIQUES



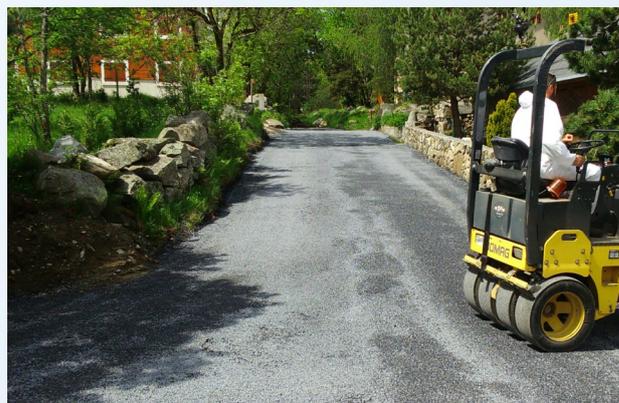
Depuis plusieurs années et dans un souci d'optimisation du réseau d'eau potable, de nombreux travaux ont été réalisés en régie ou par des entreprises dans le cadre d'un marché public ouvrant à subvention. Cette année, les services techniques ont réalisé le remplacement de 200 m de conduite d'eau

potable au chemin du Soula, l'ancienne conduite étant devenue obsolète au regard de sa section et du nombre d'habitations à alimenter. De ce fait le débit et la pression sont devenus stables, un poteau incendie a également été installé afin d'assurer une protection en cas d'incendie.



La campagne de goudronnage se poursuit durant chaque printemps, de nombreux secteurs ont été traités. Pour information chaque année la campagne de goudronnage représente environ 14 tonnes d'émulsion, 140 tonnes de gravillons et 50 tonnes de grave émulsion. Ce poste nécessite l'emploi d'au moins 5 à 6 agents pendant 3 à 4 semaines et l'essentiel de la pose des gravillons se fait à la main.

Des travaux sur le chemin de la Mouline ont été réalisés, le chemin était raviné sans cesse à chaque pluie ou orage, un pluvial a donc été réalisé avec grilles avaloires et cheminement des eaux de pluies. Ainsi le chemin a reçu un traitement de nivelage et a été goudronné.



A la gendarmerie, des travaux de rénovations dans certains appartements ont été réalisés afin d'accueillir au mieux les nouveaux gendarmes, peintures, parquet dans les chambres, carrelage, salle de bains.

Au niveau de la station de ski, 10 nouvelles tables en bois ont été réalisées et trouvent place sur la terrasse face au front de neige. Notre équipe a également participé aux travaux de rénovation et d'aménagement du restaurant « La Calmazeille ».

Et toujours au quotidien nos missions d'entretien, d'interventions sur l'eau et les égouts, de déneigement, d'embellissement des espaces verts, de préparation de festivités, etc.

Sur ces quelques lignes, l'ensemble du personnel des services techniques vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

Le responsable des services techniques

Frédéric BACQUART

BUDGET PRINCIPAL

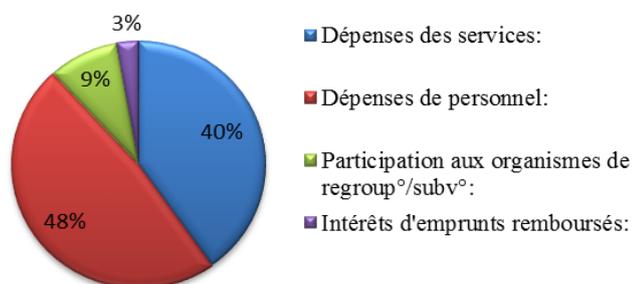
Dépenses

	Fonctionnement
Dépenses des services	331 574,96
Dépenses de personnel	395 969,06
Participation aux organismes de regroupement/subvention	74 154,69
Intérêts d'emprunts remboursés	23 134,54
	Investissement
Capital d'emprunts remboursé	31 400,37
Travaux réhabilitation Gendarmerie	83 770,58
Travaux église de Formiguères	4 276,80
Travaux voirie	55 239,90
Réalisation plans	2 158,80
Agencement terrain	3 112,60
Aire de Jeux	1 455,60
Restauration Chapelle de Villeneuve	584,10
Restauration Chapelle de Villeneuve	584,10

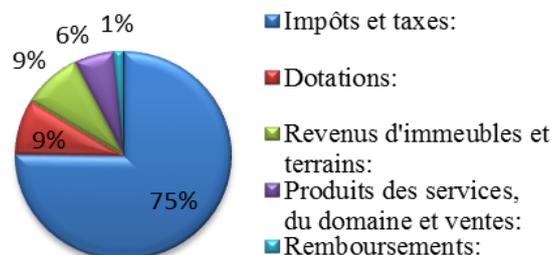
Recettes

Impôts et taxes:	906 621,52
Dotations:	102 671,00
Revenus d'immeubles et terrains:	107 039,10
Produits des services, du domaine et ventes:	72 063,45
Remboursements:	17 148,69
	Investissement
Dotations:	386 782,81
Subventions:	111 744,06
Taxe d'urbanisme:	39 848,18
Autofinancement:	30 4713,3
FCTVA:	38 505,33

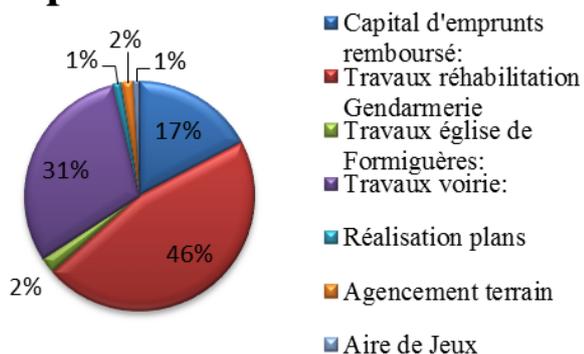
Dépenses de fonctionnement



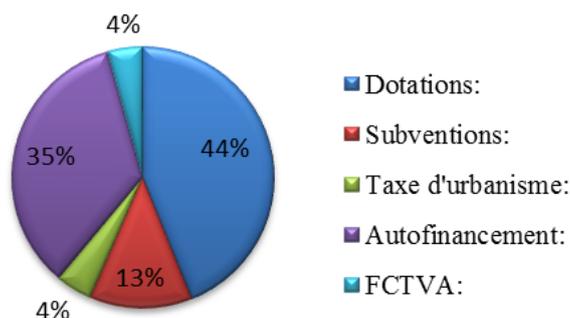
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



BUDGET R.M.C.

Dépenses

Dépenses des services:	47 197,49
Intérêts d'emprunts remboursés:	119 219,60
Billetterie Crédit Bail	46 080,00

Fonctionnement

Recettes

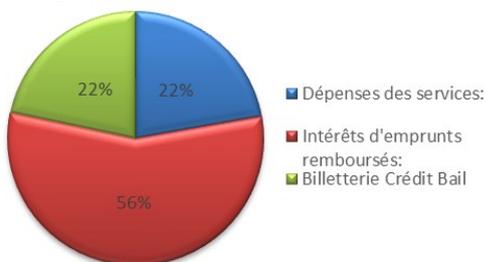
Revenus d'immeubles et terrains:	485 786,48
Cession télécorde	10 000,00

Investissement

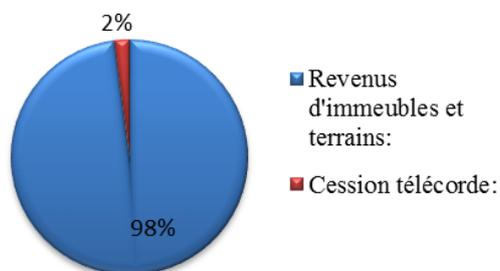
Capital d'emprunts remboursé:	354 327,12
Acquisitions diverses:	
Snowlicious	160 500,00
Toiture Calmazeille	16 087,08
Rachat Calmazeille	409 375,00
Cuisine Calmazeille	12 121,20
Travaux station (pistes, canons à neige...)	82 964,55

Subventions:	93 995,12
Autofinancement	590 790,60 €
Emprunt	564 000,00 €

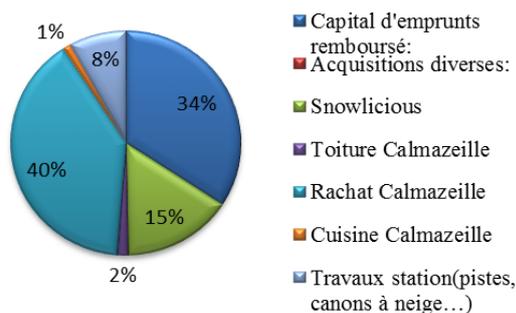
Dépenses de fonctionnement



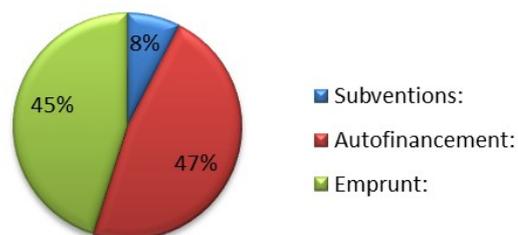
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



BUDGET EAU

Dépenses

Recettes

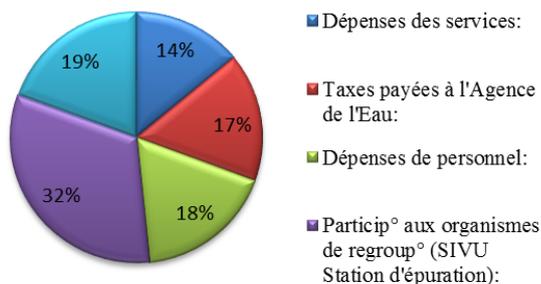
Fonctionnement

Dépenses des services	22 062,86	Ventes d'eau	141 607,22
Taxes payées à l'Agence de l'Eau	26 091,00	Taxes d'assainissement	62 259,48
Dépenses de personnel	27 935,53	Autres produits	15 173,76
Particip° aux organismes de regroup° (SIVU Station d'épuration)	50 564,12	Raccordement (PAC)	63 528,00
Intérêts d'emprunts remboursés	30 608,38		

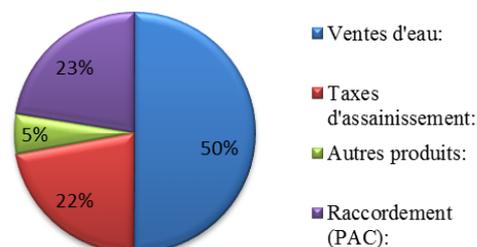
Investissement

Capital d'emprunts remboursé	75 126,42	Subventions	59 700,00
Canalisation (trav régie)	5 021,78	Autofinancement	55 039,60
AEP	123 959,58	Emprunt:	0
AEP Le Soula	10 302,75		
Cami del Mounget	8 802,00		

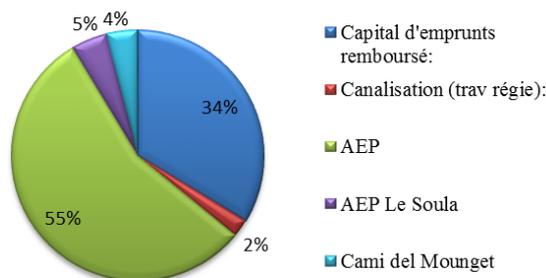
Dépenses d'exploitation (en H.T.)



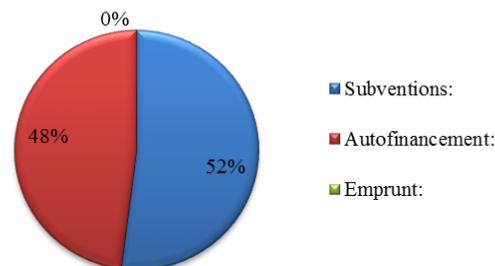
Recettes d'exploitation (en H.T.)



Dépense d'investissement (en H.T.)



Recettes d'investissement (en H.T.)



ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES :

PICHEYRE KOWALLICK Eneko
BLAZY Constance

fil de **PICHEYRE Sylvain** et de **KOWALLICK Sophia**
fille de **BLAZY Laurent** et de **COMPAGNON Angéline**

DÉCÈS :

ACOSTA Martin	à 55 ans
LAPOUBLADE Jean-Pierre	à 56 ans
LAUGIÉ ép BATAILLE Andrée	à 73 ans
CANCEL ép POUDADE Simone	à 84 ans
MAGDALOU ép CABBILLAU Marie	à 97 ans
FOULQUIER Claudine	à 68 ans
CASTILLE Bernard	à 68 ans
CHEVROT Jacques	à 65 ans
OLIVE Maurice	à 83 ans
MIR ép FERRER Maria	à 93 ans
JUTEAU Jean Marie	à 92 ans



Si des oublis sont constatés, ils sont involontaires, nous prions les familles de bien vouloir nous en excuser et leur renouvelons nos pensées attristées

Communication de l'Agence Régionale de Santé sur le Radon

Qu'est-ce que le radon

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols et les roches. Il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme « cancérogène pulmonaire certain » depuis 1987. En France, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac (près de 10% des décès). Selon la nature géologique du sous-sol certains secteurs géographiques sont plus touchés que d'autres ; en région Occitanie, de nombreuses communes sont concernées, chez nous l'ensemble des communes de Cerdagne Capcir

Comment le radon peut-il s'infiltrer et s'accumuler dans mon habitation ?

Le radon présent dans un bâtiment provient essentiellement du sol et dans une moindre mesure des matériaux de construction et de l'eau de distribution.

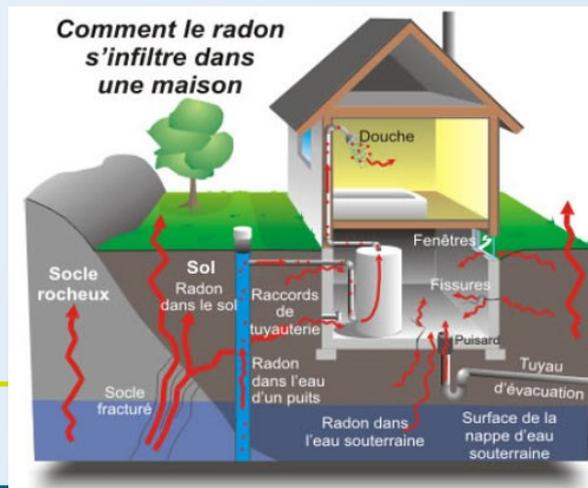
La concentration du radon dans l'air d'une habitation dépend ainsi des caractéristiques du sol mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. Elle varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

Les parties directement en contact avec le sol (cave, vide sanitaire, planchers du niveau le plus bas, etc.) sont celles à travers lesquelles le radon entre dans le bâtiment avant de gagner les pièces habitées. L'infiltration du radon est facilitée par la présence de fissures, le passage de canalisation à travers les dalles et les planchers, etc.

Le renouvellement d'air est également un paramètre important. Au cours de la journée, la présence de radon dans une pièce varie ainsi en fonction de l'ouverture des portes et fenêtres. La concentration en radon sera d'autant plus élevée que l'habitation est confinée et mal ventilée.

Comment agir?

Des méthodes simples de prévention permettent, soit de limiter son entrée dans les locaux, soit de l'évacuer pour limiter sa concentration dans l'air (ventilation). De plus, cette dernière solution permet d'assainir de manière globale la qualité de l'air intérieur des locaux.



L'EAU, indispensable denrée à préserver pour le bien de tous !

Voilà plus de deux ans, l'ASA des Canaux d'arrosage de Formiguères voyait le jour issue de la fusion des ASA de la Matte et de la Ville.

Il était à l'époque urgent de mettre cette Association Syndicale Autorisée en conformité avec les exigences des services de l'État, organisme de tutelle.

Un gros travail de recensement des propriétaires via le cadastre et de mise en place de la comptabilité publique de cet organisme a été effectué grâce aux secrétaires de la Mairie que je remercie vivement pour leur collaboration.

Le bureau de l'ASA a donc établi un fonctionnement financier assorti de cotisations avec une part fixe que tous les propriétaires des parcelles dans le périmètre ont obligation de régler, et une part variable destinée aux usagers de l'eau.

Il est vrai que pour certains l'arrivée de cette nouvelle facture à payer, même modeste (la grande majorité des personnes n'ont que 10 € annuels à acquitter) n'a pas été une bonne surprise. Il s'agit toutefois de se conformer aux règles en vigueur.

Je tiens aussi à rappeler que le fait qu'une parcelle soit dans le périmètre de l'ASA en constitue une plus-value pour son propriétaire : quand bien même il n'utilise pas l'eau, il a la possibilité d'en bénéficier si besoin.

Ce périmètre (carte jointe) a été validé par les services de l'État et existe depuis le milieu du XIX^{ème} siècle : il représente un acquis des anciens du village qui ont ainsi obtenu des droits d'eau sur les parcelles incluses.

Compte tenu de l'évolution du climat, les héritiers de ces terres seront peut-être un jour heureux de la préservation de ce patrimoine !

En attendant il permet de garder à notre territoire ses cultures et une biodiversité reconnue de tous.



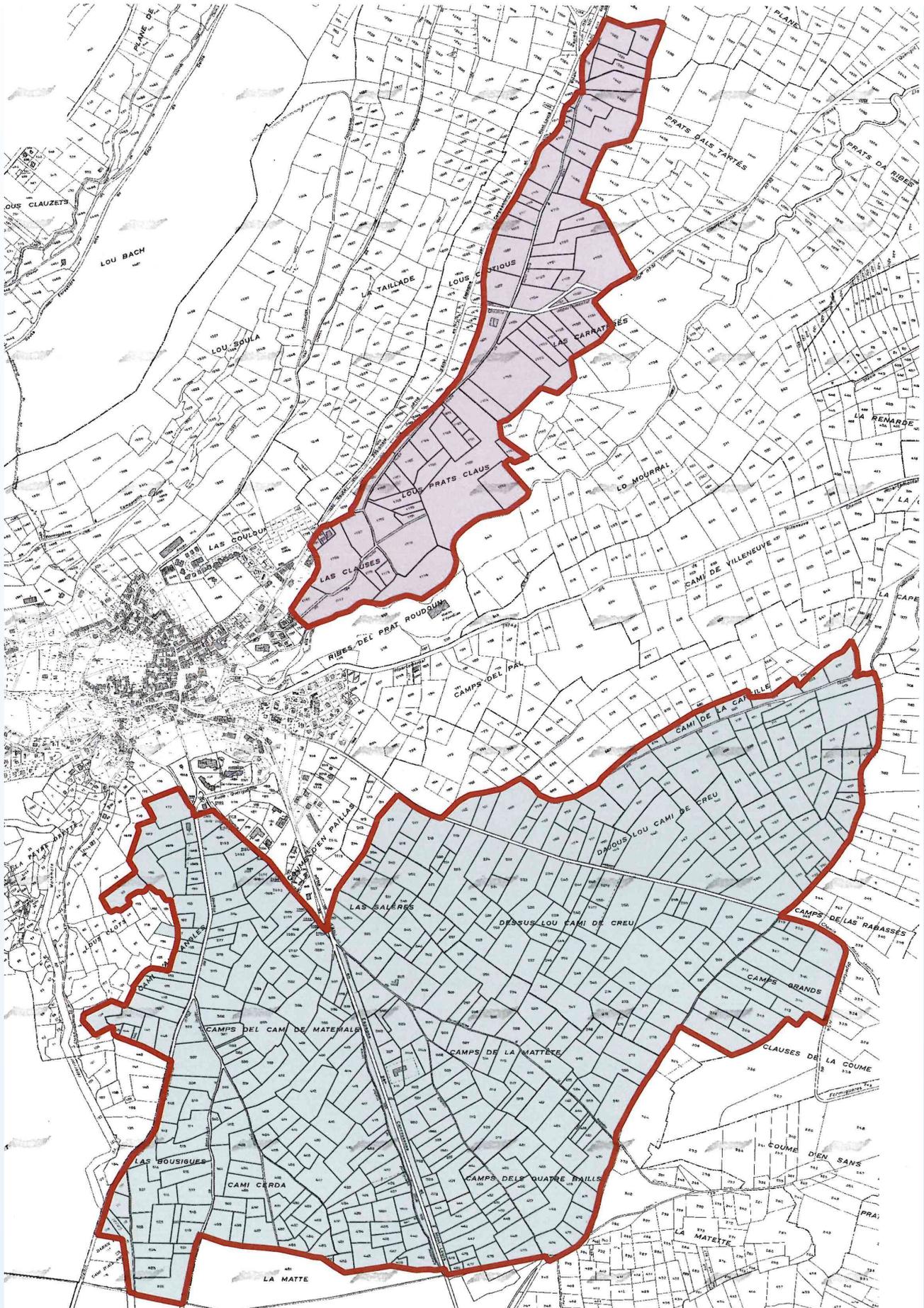
L'Assemblée Générale de l'ASA des canaux d'arrosage de Formiguères est prévue le

vendredi 9 mars 2018 à 14 h à la Mairie

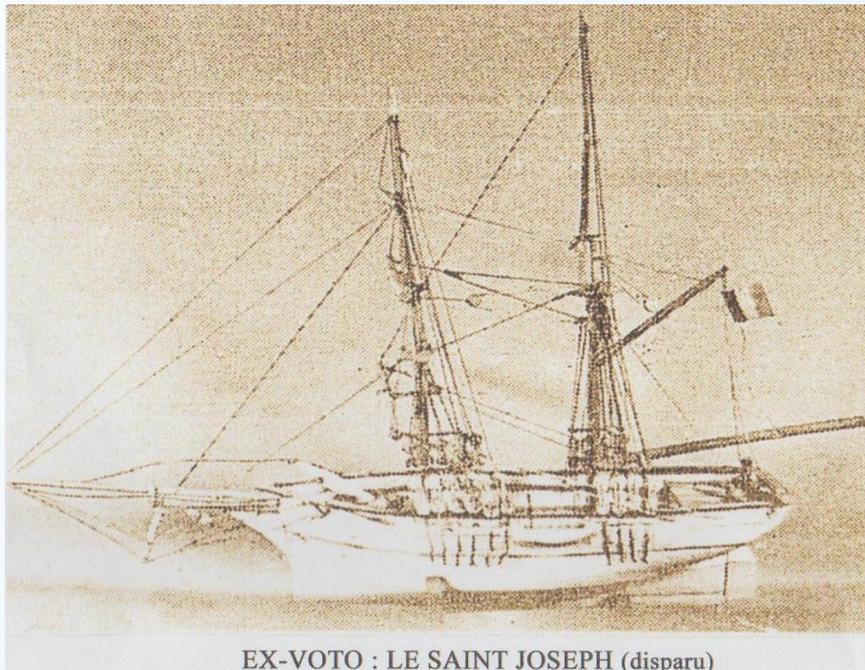
J'invite tous les propriétaires concernés à venir s'y exprimer !

Corinne BOTTE-PERARNAUD
Présidente

Formigüeres - Villeneuve



Des histoires dans l'Histoire



EX-VOTO : LE SAINT JOSEPH (disparu)

Cette photo représente un très rare « ex-voto » marin qui avait été offert à Notre Dame de la Chapelle de Villeneuve mais hélas, est aujourd'hui disparu depuis les années 1980.

Cette maquette d'une goélette arborant pavillon français tricolore, mesure environ 20cm. Sa coque est rouge et elle se nomme le Saint Joseph.

Elle fut certainement offerte par une famille de Formiguères dont le fils s'était engagé sur un bateau.

Toute personne qui aurait des informations à ce sujet pourrait en informer la Mairie ou l'Association Intercommunale de Sauvegarde de la Chapelle Notre Dame de Villeneuve. Voir mails ci-dessous.

Retrouver la maquette elle-même serait extraordinaire mais avec des renseignements on pourrait la fabriquer....

En recherchant sur internet, j'ai trouvé 2 goélettes nommées St Joseph qui ont fait naufrage en 1918.

La première était un trois mâts de Fécamp, canonée par un sous-marin allemand. Il y eut 3 marins blessés mais pas de disparu. Sur la photo notre bateau a 2 mâts donc ne correspond pas.

La deuxième plus petite, du port de Paimpol, effectuait la traversée Cardiff-Bordeaux avec 245T de charbon et 7 hommes à bord.

Le 1^{er} décembre 1918, un sous-marin allemand arrive à contre-bord et enjoint de mettre en panne. Le Commandant du sous-marin crie en français : « Quittez le bord le plus rapidement possible. » Les matelots mettent le canot à l'eau cap sur la côte. Les marins allemands montent à bord du St Joseph, prennent le baromètre, le compas, des conserves et les papiers commerciaux. Puis ils placent des bombes. Le voilier

coule à 14h10.

Les 7 hommes du St Joseph dont le quartier-maître Guillaume Vidament, secourus par le vapeur norvégien CRAN sont déposés sains et saufs à Newport le 2 décembre.

Voilà une histoire parmi d'autres sûrement, le nom de St Joseph semble assez courant et les goélettes étaient utilisées pour transporter des messages pendant la guerre.

Il serait intéressant de reconstituer l'histoire de cet ex-voto et au-travers lui, celle du donateur.

D'ailleurs si vous connaissez d'autres histoires à propos des ex-voto de la Chapelle de Villeneuve, si vous possédez des photos, nous sommes intéressés...

accueil@mairiedeformigueres.fr

chapellevilleneuve@gmail.com

Et en prévision du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous pourrions mettre en place une exposition avec les photos des poilus de nos villages que vous voudrez bien nous confier, qui seront scannées et rendues. (Voir Joëlle à l'accueil Mairie).

Si vous avez des documents, des lettres, datant de cette époque, cela peut être aussi intéressant.

L'exposition prendra forme en fonction du matériel récolté.

Merci de votre aide pour faire revivre un passé déjà centenaire et rendre hommage à ceux qui nous ont précédés et ont parfois disparu dans la fleur de l'âge.

Françoise POROLI.

ANIMATIONS 2017

L'association Loisirs et Culture est heureuse de vous souhaiter une belle et heureuse année 2018.

2017 s'achève avec sa multitude d'activités, d'animations et de festivités diverses qui ont été réalisées tout au long de l'année.

En voici un petit récapitulatif :

En janvier, la reprise des cours floraux et des ateliers de botanique ont ravis les adhérents qui ont pu grâce à Marion laisser libre cours à leur imagination dans l'art floral, et grâce à Madame Pujol apprendre et comprendre les fleurs sous un autre aspect.



Ces deux ateliers ont trouvé leur public et sont maintenant pratiqués au moins une fois par mois tout au long de l'année.

En février tous les yeux sont tournés vers la station où les animations se font sur le front de neige, avec la Saint-Valentin le 14 février, l'association met en jeu un week-end pour deux en amoureux et permet de gagner une nuit d'hôtel et deux forfaits journée.

Les descentes aux flambeaux suivies du feu d'artifice toujours apprécié par nos vacanciers surtout la distribution de vin chaud chocolat chaud à l'arrivée.

Les pots d'accueil des lundis soirs pendant les périodes de vacances scolaires sont eux aussi fréquentés par les vacanciers ravis d'être reçus par des intervenants de plus en plus nombreux qui leur proposent différentes activités sur la commune de Formiguères.



Février c'est le moment convivial attendu de tous : le loto de l'association qui a lieu, en principe, la première ou deuxième semaine



de notre zone, une réussite à chaque fois grâce aux commerçants artisans et autres partenaires...

En avril cette année nous avons pu réaliser une sortie au village de Crospron avec les aînés pour aller visiter la vinaigrerie, suivi d'une visite sur le site de Paulilles.



Le secours-populaire de Toulouse avait organisé une course cycliste pour récupérer des dons pour les enfants défavorisés. Une fin d'étape était prévue avec une arrivée à Formiguères.

Nous les avons donc reçus avec quelques produits locaux de nos commerçants avant qu'ils ne poursuivent vers les Alpes.

En mai, nous avons eu la chance de pouvoir reprendre les cours de yoga avec Madame Claire Beaudoin.

Juin débute tout en douceur avec Formifleurs, festivités très prisées des enfants.

Juin, c'est aussi le moment de dire au revoir aux enfants de l'école primaire de Formiguères avec lesquels nous avons pris la routine chaque lundi, mardi et jeudi après-midi durant les ateliers NAP, d'aller au city-stade pour jouer, ou bien au jardin planter, cueillir ou ramasser, ou venir à la salle du Casteil en ateliers récréatifs : peinture, lecture etc...ateliers non reconduits en septembre dû au changement des horaires scolaires.

Et de finir le mois avec la fête de la ST JEAN appréciée de tous les Formiguérois.



Quelques réunions sont cependant nécessaires pour préparer les festivités à venir sur les mois de juillet et août ainsi que la Médiévale de début septembre.

Juillet & août : reprise des pots d'accueil les lundis soir à 18 h 30 mais aussi les Sardanes tous les dimanches matin, les vides greniers, les mercredis après-midi ce sont les jeux de bois et l'échiquier géant sur la place

La création d'un atelier dédié aux enfants les mercredis matin « mon herbier en herbe » avec le concours de Madame Pujol botaniste qui aide les enfants de 6 à 12 ans à créer leur premier herbier.



Formiguères - Villeneuve

Le 9 juillet, c'est la foire annuelle, 217e édition qui s'installe dans les rues de Formiguères.

Le 13 juillet fête nationale avec le groupe "Guinguette de luxe" qui rencontre son public et son magnifique feu d'artifice.



Le 14 Juillet, le premier concours de pêche de l'été au lac de l'olive est marqué par des concurrents de plus en plus nombreux et ravis par les coupes offertes par le cellier de Céret.

La fête de la transhumance est toujours un succès grandissant organisée par le groupement pastoral, l'association y tient la buvette.



Différentes conférences le monde des champignons, les cathares, la bête du Gévaudan, ou encore la Rétirada ont pu éclairer un public plus averti.

Le loto d'été fin juillet sur la place à lui aussi ses adeptes et remporte un franc succès auprès des joueurs.

En août, la fête de la pomme de terre nouvelle organisée par la ferme «Da Daban», permet à l'association d'y tenir la buvette toute la journée.



Place au deuxième concours de pêche celui du 15 août et sa grillade offerte aux concurrents

concurrents

Le 19 août c'est la fête du jumelage avec la venue de la "Coble del Rossillo" et sa paella géante.

Voici **septembre** et sa magnifique fête médiévale avec la venue de Valentin l'ours brun et la troupe des frères lumières, son banquet réussi grâce à l'implication de Yannick et son team, ainsi que les bénévoles de l'association.



Reprise des cours de gym, pilate, yoga et autres ateliers divers pour les adhérents.



Octobre, c'est le mois pour rendre visite aux Camporells avec nos aînés et retrouver le calme de cet endroit après un été très visité.

Mais c'est aussi la fête des enfants pour Halloween qui se surpasse chaque année avec une centaine d'enfants et des parents réjouis.



Décembre, cette année nous avons inauguré le premier atelier de fabrication de savonnette avec des adhérentes heureuses de partager leurs savoir-faire.

L'école primaire de Formiguères nous fait partager son spectacle de Noël.



Le repas des aînés est toujours un moment convivial et dansant.

Le marché de Noël s'est exceptionnellement étalé sur une journée entière et remporte toujours un accueil

chaleureux dû au vin chaud et chocolat chaud servis au pied du sapin mais sûrement aussi aux kilos de bonbons généreusement distribués par le père Noël après sa descente du clocher!

Le loto du réveillon lui aussi a trouvé sa place juste avant la fin de l'année, son public particulièrement courageux cette année à braver la tempête et 50 cm de neige juste pour venir gagner.

Le 31, un concert gratuit a été offert aux clients de la station de ski pour passer la fin d'année en musique.

L'association Loisirs et Culture remercie sincèrement tous les bénévoles, les commerçants, artisans, partenaires impliqués dans la réussite des événements proposés tout au long de l'année 2017 et vous donne rendez-vous pour la réussite de ceux de 2018 !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

Cyrille, ANIMATION

